

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE
CE 12 SEPTEMBRE 2023, À 19h00, TENUE SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR CHRISTIAN DAIGLE MAIRE.**

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro 1
Madame Marie-Michelle Roux	conseillère numéro 2
Monsieur Pierre Gosselin	conseiller numéro 3
Monsieur Vincent Beaudoin	conseiller numéro 4
Monsieur Étienne Vigneault	conseiller numéro 5

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadia Roy, directrice générale

Absent : Monsieur Jean Goulet conseiller numéro 6

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 aout 2023
3. Adoption des comptes à payer au 31 aout 2023
4. Nomination au poste d'opérateur en déneigement
5. Amendement de la résolution 807-08-23 149 route 165 – autorisation aliénation/ lotissement-CPTAQ
6. Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale – Plan de gestion des actifs (PGA) en eau
7. Demande de Casa Sophia pour les Fonds MRC de l'Érable et Éoliennes de L'Érable :
8. Acceptation de soumission pour les réparations d'asphalte
9. Demande de don pour le tournoi de balle du comité des loisirs
10. Avis de motion et dépôt du règlement 85-2023 relatif à la tarification des services de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
11. Période de questions
12. Levée de la séance

812-09-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

813-09-23

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 08 AOUT 2023**

Il est proposé par Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 aout 2023 est adopté

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

814-09-23

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOUT 2023

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'aout 2023 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 67 053.45\$

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois d'aout 2023 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 67 053.45\$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut. Signer ce ___ du mois de _____ 2023.

Nadia Roy directrice générale

815-09-23

NOMINATION AU POSTE D'OPÉRATEUR EN DÉNEIGEMENT

Sur proposition de Vincent Beaudoin et appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Monsieur Serge Gosselin soit embauché comme opérateur en déneigement selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

816-09-23

AMENDEMENT RESOLUTION 807-08-23 – 149 ROUTE 165 – AUTORISATION ALIÉNATION/LOTISSEMENT- CPTAQ

ATTENDU QUE Mme Béliveau souhaite vendre son terrain situé sur le lot 6 117 736 à Sainte-Sophie-d'Halifax;

ATTENDU QUE Mme Béliveau souhaite garder une partie de son terrain, soit la partie résidentielle située sur le lot 6 117 736 à Sainte-Sophie-d'Halifax;

ATTENDU QUE la partie du terrain demandée, respecte le règlement de lotissement 32-2016 de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

ATTENDU QU'une demande d'autorisation de la CPTAQ est nécessaire, puisqu'il s'agit d'une activité d'autorisation/lotissement autre qu'agricole;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation a été accordée le 6 avril 2005 pour la même demande mais pour un emplacement différent (dossier 339718);

ATTENDU QUE cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

IL EST PROPOSÉ par Etienne Vigneault et secondé à l'unanimité

D'APPUYER la demande d'autorisation à l'aliénation/lotissement du 149 route 165 pour le lot 6117736

817-09-23

Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale – Plan de gestion des actifs (PGA) en eau

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QU'en avril 2023, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a publié un nouveau guide sur le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU 2023) ;

ATTENDU QUE dans le PRIMEAU 2023, des exigences quant à la mise en place de plans de gestion des actifs (PGA) en eau entre 2024 et 2028 ont été ajoutées afin d'obtenir des majorations considérables du taux d'aide financière de base ;

ATTENDU QUE lors de la réunion tenue le 12 juin 2023 par le comité d'ingénierie, il a été convenu de créer un Comité PGA et il a été recommandé de conclure une entente intermunicipale pour la mise en place d'un plan de gestion des actifs (PGA) en eau avec les municipalités intéressées ;

ATTENDU QUE la réalisation des plans de gestion des actifs (PGA) en eau des municipalités intéressés seront coordonnées par le service d'ingénierie ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable et plusieurs municipalités dont la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax désirent présenter un projet d'embauche et partage d'une ressource commune en gestion d'actifs en eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Beaudoin et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à participer au projet d'embauche d'une ressource commune en gestion d'actifs en eau et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil désigne la MRC de L'Érable comme organisme responsable du projet;

QUE le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

818-09-23

Demande de Casa Sophia pour les Fonds MRC de l'Érable et Éoliennes de L'Érable :

Il est dûment proposé par Pierre Gosselin et appuyé à l'unanimité d'appuyer la demande de subvention de Casa Sophia de cinq mille dollars (5 000,00 \$) dans le cadre du programme Fonds de visibilité – Éoliennes de L'Érable pour l'achat de nouvelles enceintes pour améliorer la sonorisation d'Espace Sophia.

819-09-23

ACCEPTATION SOUMISSION POUR LES RÉPARATIONS D'ASPHALTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a reçu 2 soumissions pour les réparations d'asphalte selon les résultats suivants :

Soumissionnaire	Prix à la TM
Entreprise Phil Lagacé	175.56\$
Les excavations Yvon Houle	202.50\$

Il est proposé par Étienne Vigneault, appuyé et résolu d'accepter la soumission de Entreprise Phil Lagacé.

820-09-23

DEMANDE DE DON POUR LE TOURNOI DE BALLE DU COMITÉ DES LOISIRS

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la demande de don pour le tournoi de balle organisé par le comité des loisirs pour un montant de 1000\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT N°85-2023 RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX

Par la présente :Étienne Vigneault, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 85-2023 relatif à la tarification des services de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax;

Dépose le projet du règlement numéro 85-2023 relatif à la tarification des services de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax;

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Réponses aux diverses questions des citoyens.

821-09-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Michelle Roux appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h15

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Christian Daigle
Maire

Nadia Roy
Directrice
générale et greffière-
trésorière